

Portefeuille des risques

L'OFAC gère depuis plusieurs années un portefeuille des risques qui donne un aperçu des principaux risques qui caractérisent le système aéronautique suisse. Le portefeuille constitue une source d'informations importante pour la gestion des risques identifiés. Il se fonde sur l'analyse des données recueillies lors des activités de surveillance, à la suite d'accidents d'aviation, sur la base des comptes rendus d'incidents et sur les estimations des experts des services de l'OFAC en charge de la sécurité. A la suite de la consolidation de la base de données, l'OFAC a ramené en 2011 le nombre de risques principaux de huit à quatre:

Perte de contrôle

La perte de contrôle de l'aéronef ou de ses systèmes par l'équipage constitue la cause la plus fréquente d'incidents et d'accidents en 2011. Les facteurs suivants favorisent l'émergence de ce risque: calcul erroné du poids au décollage et de la performance de l'aéronef, comportement fautif des pilotes de l'aviation générale.

Accidents au décollage ou à l'atterrissage

Les facteurs suivants ont contribué en 2011 à favoriser le risque d'accidents au décollage ou à l'atterrissage, c'est-à-dire le contact anormal avec la piste ou la sortie de piste non intentionnelle: conception des pistes, exploitation de pistes en croix, conditions d'exploitation hivernales et gestion lacunaire de la sécurité et des risques tant de la part des équipages des aéronefs que de la part des aéroports.

Collision en vol

L'OFAC a enregistré en 2011 une augmentation des comptes rendus de quasi-abordage en vol (Airprox), qui servent d'indicateur pour mesurer le risque de collision entre deux appareils en vol. Les facteurs suivants sont susceptibles de créer une situation de collision: problèmes de communication, en particulier mauvaise compréhension des consignes du service de la navigation aérienne, méconnaissance des règles de l'air dans les différentes classes d'espace aérien et complexité de la structure de l'espace aérien.

Collision au sol

Cette catégorie recouvre le risque de collision entre un aéronef, d'une part, et un obstacle, un véhicule ou une personne, d'autre part. L'exploitation combinée de pistes en croix, les sorties de piste et les incursions sur piste à l'aéroport de Zurich ont contribué en 2011 à l'émergence de ce risque.

Les données de l'OFAC en matière de risques sont largement comparables aux données de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA).

